

PROJET ASSOCIATIF DE L'IREPS AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

2019-2023



SYNTHÈSE

Instance Régionale d'Éducation
et de Promotion de la Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
www.ireps-ara.org



Le mot du président	p. 3
Intentions, méthodes et axes de travail	p. 4
Les 3 volets du projet associatif	p. 5
Le projet politique de l'IREPS ARA	p. 6
Nos fondamentaux	p. 8
Axe stratégique "Agir pour plus d'égalité en santé"	p. 12
Axe stratégique "Renforcer la qualité de notre coeur de métier"	p. 14
Axe stratégique "La communication au service de nos projets"	p. 16
Et après ?	p. 18

LE MOT DU PRÉSIDENT RÉNOVER LE PROJET ASSOCIATIF

Comme toutes les autres organisations, les associations obéissent aux évolutions de la société, et sont soumises aux contraintes budgétaires et économiques qui poussent les politiques publiques à la rationalisation des aides. C'est dans ce contexte qu'on est passé de la notion de subvention qui est, grosso modo, une aide sans contrepartie, à celle de financement qui sous-tend une évaluation de l'activité associative.

Un des enjeux fondamentaux de notre association, eu égard à la part prééminente que prend l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes dans la politique régionale de promotion de la santé, à la professionnalisation de son action, et au degré de compétences de ses salariés, est de ne rien perdre de notre dynamique initiale, de conserver et développer notre identité associative, et de garder les principes éthiques qui conduisent notre projet et, ce faisant, nos actions.

*"Les mots
sont lâchés :
projet et actions !
Quel est notre
projet ?"*

Les mots sont lâchés : projet et actions !

Quel est notre projet ? À quoi servent nos actions ?

Le projet associatif que nous mettons en place est le fruit d'une démarche collective associant le conseil d'administration, la direction générale et l'ensemble des équipes sur cinq axes stratégiques essentiels à la vie de notre organisation. Il ne s'agit pas de se conformer au réglementaire ou à la norme, mais bien d'adopter une approche dynamique qui relie chacun d'entre nous à son collègue, à son équipe, à sa hiérarchie, à nos partenaires institutionnels et aux acteurs locaux. Il devient ainsi un instrument de communication, interne et externe, et la marque d'une organisation vivante, riche de ses valeurs et de ses savoir-faire.

Dans l'histoire toute récente de l'IREPS ARA, nous voilà partis pour une étape en attendant la suivante. Alors, souhaitons-nous courage et bon vent !

Dr Pierre DELL'ACCIO

Président du conseil d'administration ■



INTENTIONS, MÉTHODE ET AXES DE TRAVAIL

Issue de la fusion des associations départementales d'éducation pour la santé de Rhône-Alpes en 2011-2012, puis enrichie de son implantation en Auvergne à partir de 2017, l'IREPS ARA est aujourd'hui une association à la fois singulière et plurielle. C'est en 2019 que le conseil d'administration et la direction de l'IREPS ARA ont souhaité rénover le projet associatif.

Quelles sont les intentions de ce projet associatif rénové ?

Rénover le projet associatif, c'est comme réaligner les pierres sur les bords du chemin. C'est reclarifier la direction à prendre, retrouver le goût du voyage ensemble et se projeter dans une destination choisie.

Il s'agit de redonner une lisibilité aux orientations, aux priorités de travail et aux principes d'intervention de l'association et d'explicitier notre positionnement institutionnel en réponse aux besoins de santé et attentes des populations du territoire.



Pour l'IREPS ARA, l'engagement dans cette démarche a été soutenue par une intention de **renforcer la colonne vertébrale interne de la structure**, pour mieux porter ses missions :

- ✓ Pour **réinvestir l'espace entre le projet politique et les pratiques de terrain.**
- ✓ Pour formaliser un **outil de pilotage général de la structure, porteur de sens**, qui fasse le lien entre l'évolution des besoins des populations, les orientations des politiques publiques, les missions de la structure et les pratiques/compétences des salariés.
- ✓ Pour développer un **soutien à la communication institutionnelle externe** de l'association, vis-à-vis des financeurs et institutions, collectivités territoriales, partenaires.

La rénovation du projet associatif a soutenu un nouveau cycle structurant pour notre association. Il a pour ambition de soutenir **la capacité d'innovation de nos équipes** en gardant une souplesse dans les processus internes et en continuant à responsabiliser les salariés chacun à leur niveau.

Le projet stratégique n'est donc pas un plan d'action procédural, il ouvre au contraire le champ des possibles dans le travail collectif, pour continuer à imaginer et embrasser de nouvelles modalités d'action.

"Rénover le projet associatif, c'est retrouver le goût du voyage ensemble et se projeter dans une destination choisie."

Un processus de co-élaboration entre administrateurs, direction et salariés

Pour rénover ce projet associatif, le conseil d'administration et la direction générale ont mobilisé dès 2019 toutes les équipes de l'IREPS ARA **dans une démarche collective**. Ce processus a pris deux ans, considérant que le cheminement ensemble était tout aussi important que la destination commune.

Les premiers travaux (auto-diagnostic, axes d'amélioration, enjeux de la structure, projet politique) ont été partagés en séminaire interne à l'été 2019 **pour croiser les regards sur le projet politique et identifier les grands axes stratégiques de travail.**

Un **comité de pilotage représentatif** (composé d'administrateurs, de salariés, des instances représentatives du personnel et de la direction générale) a également eu pour mission d'encadrer l'ensemble de la démarche.



LES 3 VOILETS DU PROJET ASSOCIATIF

NOTRE PROJET POLITIQUE

L'engagement de l'IREPS ARA pour la réduction des inégalités de santé et la promotion de la santé

NOS FONDAMENTAUX

Le positionnement et le savoir-faire de l'IREPS ARA au service des acteurs des territoires

NOS AXES STRATÉGIQUES

Priorités d'action 2019-2023

- AGIR POUR PLUS D'ÉGALITÉ EN SANTÉ**

L'engagement de l'IREPS ARA contre les inégalités sociales de santé

 - Littératie en santé
 - Participation et pouvoir d'agir
 - Choix de nos lieux d'intervention
- RENFORCER LA QUALITÉ DE NOTRE CŒUR DE MÉTIER**

 - Conseil et accompagnement méthodologique
 - Documentation
 - Formation
 - Évaluation
 - Savoirs d'intervention
- LA COMMUNICATION AU SERVICE DE NOS PROJETS**

 - Communication externe
 - Communication interne

Les 3 axes prioritaires choisis pour le volet stratégique 1 (2019-2023) sont donc :

- ✓ Les inégalités sociales de santé
- ✓ Le renforcement de notre cœur de métier
- ✓ La communication

2 autres axes seront traités dans une deuxième phase :

- ✓ La diversification des financements
- ✓ Le plaidoyer en promotion de la santé



LE PROJET POLITIQUE DE L'IREPS ARA

L'engagement de l'IREPS ARA pour la réduction des inégalités de santé et la promotion de la santé

**Document amendé
à la suite du séminaire de septembre 2019**

Préambule

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes (IREPS ARA) est une association créée en 2012 par la fusion de plusieurs associations départementales d'éducation pour la santé. Elle dispose de professionnels expérimentés présents dans des délégations implantées sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle développe son action dans l'esprit des valeurs de la promotion de la santé définie par les Conférences internationales de l'OMS et notamment par la charte d'Ottawa. Sa mission est de promouvoir la santé à destination de tout public et notamment des plus fragiles, en s'appuyant sur des valeurs humanistes.

Ainsi, l'association IREPS ARA contribue à la réduction des inégalités (sociales, territoriales et environnementale) de santé en vue d'une plus grande justice sociale.

S'appuyant sur une assise scientifique reconnue, l'association IREPS ARA concourt à donner une place plus importante à cette conception de la santé au sein de la société et à établir une

présence locale au plus près des demandes et besoins des personnes. Elle souhaite, par ce projet associatif, élargir son champ d'action, conjuguer utilité sociale, impact sociétal et intérêt général en co-élaborant avec les personnes, les professionnels, les entreprises, les élus, les pouvoirs publics une véritable politique de promotion de la santé.

"Sa mission est de promouvoir la santé à destination de tout public et notamment des plus fragiles, en s'appuyant sur des valeurs humanistes."

Dans ce but, l'association IREPS ARA déploie des actions et s'appuie sur un modèle de gouvernance et de gestion économique et humaine en phase avec ces valeurs :

Lutter contre les inégalités de santé et promouvoir la santé dans tous les territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes

✓ **Promotion de la santé :** L'association IREPS ARA engage ses savoir-faire et son expertise scientifique pour l'accès et l'amélioration de la santé pour tous. Elle agit notamment pour rendre acteurs de la santé, les citoyens, les professionnels, les élus, les entrepreneurs... Elle s'investit également pour renforcer la recherche dans le champ de la promotion de la santé. Par un abord collectif et individuel, elle vise à inverser l'escalade médicalisée de la santé et à renforcer les propres ressources en santé de chacun. Elle adapte ses méthodes aux besoins des populations, avec une attention particulière pour la participation des plus vulnérables. Elle affirme que l'action sur les environnements de vie est un levier majeur de cette approche. Elle dispose d'un *Comité scientifique et éthique* qui renforce le champ de la recherche en promotion de la santé.

✓ **Des champs d'actions larges :** L'association IREPS ARA agit en fonction des besoins qui sont naturellement variables selon les secteurs (quartiers, bassins de vie, lieux de travail, milieu scolaire, etc.). Elle ajuste ses réponses selon qu'il s'agit d'une approche populationnelle principale en lien avec le Projet Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé et les autres politiques publiques, ou d'un public plus spécifique selon des diagnostics locaux partagés ou des milieux particuliers.

LE PROJET POLITIQUE DE L'IREPS ARA

L'engagement de l'IREPS ARA pour la réduction des inégalités de santé et la promotion de la santé

✓ **Un ancrage territorial :** L'association fonde la qualité de ses actions sur le triptyque "Présence, Écoute et Compétences adaptées". De ce fait, l'association souligne son attachement à son ancrage local pour des raisons d'efficacité et de partenariats avec les acteurs locaux, parce qu'il permet une analyse ascendante des besoins et de co-élaborer des programmes d'actions ajustés. L'IREPS ARA valorise en particulier la participation des populations et la réciprocité des apports qui enrichissent les programmes d'actions et leur portée.

✓ **Une coordination régionale :** L'IREPS ARA est une structure régionale dont le siège pilote et garantit la consolidation des actions territoriales. Le siège a également une mission d'appui stratégique et opérationnel aux équipes des délégations. Il pilote la communication interne et externe.

Gouvernance et modalités de gestion des ressources humaines, bénévoles et économiques

L'IREPS ARA décline au sein de son organisation les mêmes valeurs qu'elle soutient dans ses actions de promotion de la santé (*attention aux autres, rigueur scientifique et abord éthique de la santé*). Vis à vis des délégations territoriales, elle positionne le siège régional dans une double posture de pilotage : interface et appui.

✓ **Gouvernance politique :** Le président assure la représentation politique de l'association. Dans le respect des statuts, les administrateurs peuvent être délégués sur des missions particulières ou venir en appui politique de la direction générale. Très divers par leurs compétences, leurs spécialités et leurs expériences, les administrateurs de l'association sont mobilisés pour renforcer la représentation politique de l'association dans ses délégations territoriales. En matière de gouvernance, l'association s'inscrit dans le cadre des bonnes pratiques de l'Économie sociale et solidaire intégrant le développement durable et le partenariat avec les autres acteurs.

✓ **Ressources humaines :** L'association promeut une bonne qualité de vie au travail de l'ensemble de ses salariés. Elle valorise un fonctionnement en réseau basé sur une communication claire et loyale tant verticale qu'horizontale entre les différents niveaux de responsabilité individuelle ou hiérarchique. Elle porte en outre une attention particulière au management des équipes. Cette forme d'organisation permet de développer la construction et l'échange collectifs des savoirs et savoir-faire, ainsi que la créativité et l'innovation.

✓ **Ressources économiques et financières :** Afin de permettre un développement maîtrisé et pérenne, en lien avec ses valeurs, l'association IREPS ARA est ouverte à une diversification de ses ressources économiques et financières. ■

L'IREPS ARA décline au sein de son organisation les mêmes valeurs qu'elle soutient dans ses actions de promotion de la santé (attention aux autres, rigueur scientifique et abord éthique de la santé).



Séminaire interne IREPS ARA à Voiron en 2019



- ✓ Favoriser la participation et le développement du pouvoir d'agir
- ✓ Améliorer la littératie en santé
- ✓ Systématiser le partenariat et l'action intersectorielle
- ✓ Sensibiliser les instances décisionnaires aux enjeux liés aux inégalités sociales et territoriales de santé
- ✓ Avoir une réponse proportionnée

NOTRE POSITIONNEMENT

Une association au cœur de la société civile

A la croisée des relations entre acteurs : une posture de facilitateur et d'accompagnement

Notre action en promotion de la santé se situe ainsi, de manière désintéressée et avec le plus d'équilibre possible, au croisement : des enjeux propres aux pouvoirs publics, des besoins de la population, des attentes des professionnels et élus de terrain, et des engagements militants de nos partenaires associatifs.

Notre positionnement par rapport à l'Etat et aux collectivités territoriales est donc complexe, et mis au travail en permanence. Nous sommes un acteur de terrain doté d'une **expertise en santé globale**, ce qui nous donne une triple place au regard des politiques de santé :

- ✓ **En appui à la rédaction des politiques publiques de santé, locales, départementales ou régionales** : par un soutien sur le fond (connaissance ou recueil des besoins de santé, aide à la priorisation, définition de modalités d'action efficaces et réduisant les inégalités de santé) et sur les processus (concertation auprès des publics, méthodes participatives d'élaboration, animation des dynamiques de déploiement).
- ✓ **A la mise en œuvre des politiques et priorités publiques de santé** : nous portons nous-même des projets de promotion de la santé répondant à ces politiques publiques de santé, en tant qu'acteur de terrain au contact des publics vulnérables, et des professionnels, élus et bénévoles qui les accompagnent.
- ✓ **En appui aux autres acteurs de terrain** qui mettent également en œuvre ces politiques publiques, pour les accompagner, les étayer et les autonomiser dans la mise en œuvre de leurs propres projets de santé pour répondre aux besoins de la

population et des publics vulnérables.

- ✓ En lien avec ces mêmes acteurs, artisans de terrain des politiques publiques, nous portons **des enjeux de partenariat stratégique** afin de coordonner une action collective plus globale, multisectorielle et pérenne auprès des pouvoirs publics.

A ce jour, nous ne travaillons pas ou peu avec les entreprises.

Dans les territoires où nous intervenons, nous essayons de tenir **une posture de facilitateur**, ancrée par les orientations politiques de notre association (justice sociale et réduction des inégalités sociales de santé) et les compétences professionnelles de nos salariés (expertise en promotion de la santé). Cette posture de neutralité nous permet de mettre au travail tous ensemble les différents acteurs des territoires, dans le cadre **de projets partenariaux où ils s'accordent sur un intérêt commun, celui des besoins de santé de la population**, transcendant les intérêts partisans (même si ceux-ci entrent forcément en ligne de compte dans le souhait d'engagement des élus ou des autres associations).

Par-delà ce positionnement « entre plusieurs » qui favorise la transversalité, l'essence de notre action est **d'accompagner les publics vulnérables, les professionnels, les acteurs des territoires dans leur réflexion et leurs actions de santé**.

« Accompagner » nous donne une place particulière, qui nous enjoint à **« faire avec »** et non pas « à la place de », **en valorisant les savoirs et expériences des personnes et collectifs accompagnés** comme autant de ressources essentielles, complétées par les propres savoirs d'expérience et l'expertise de nos salariés. Par exemple, nous n'évaluons pas nous-mêmes les projets des professionnels qui s'adressent à nous au titre de cette expertise, nous les accompagnons à s'auto-évaluer – afin qu'ils acquièrent le savoir-faire pour évaluer leurs propres projets à l'avenir.

Entre local, départemental, régional et national : la complexité de nos périmètres d'action

Notre association couvre un périmètre d'actions régional, en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'échelon régional, porteur des politiques régionales de santé, pilotées par l'Agence Régionale de Santé, constitue l'essentiel de notre activité (85 % environ). Mais loin de toute vision simpliste, notre action de terrain est en réalité le fruit d'une rencontre des orientations et financements régionaux, et des besoins

DES STRATÉGIES POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ

Dans la Charte d'Ottawa, l'OMS définit des stratégies transversales pour promouvoir la santé : agir sur les différents déterminants de la santé, soutenir des plaidoyers politiques en faveur de la santé, renforcer l'action intersectorielle. Ces stratégies sont soutenues par cinq domaines d'action prioritaires :

- Élaborer des politiques publiques favorables à la santé
- Créer des milieux de vie favorables à la santé
- Renforcer l'action des communautés et groupes sociaux
- Acquérir des aptitudes individuelles en matière de santé
- Réorienter les services de santé vers la prévention.

locaux des populations dans leur bassin de vie. L'échelon régional est également le lieu de la mobilisation d'autres institutions (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Education Nationale, etc...) et acteurs associatifs avec lesquels nous tissons des liens de travail, de partenariat et de mobilisation.

Le niveau départemental est celui des politiques sociales, qui ont un fort impact sur la santé. Nous sommes ainsi en lien étroit avec les services des Départements (Protection Maternelle et Infantile, politiques enfance/jeunesse, politiques personnes âgées et handicapées, planification familiale) et de l'Etat (cohésion sociale, Education nationale).

Enfin dans les bassins de vie, nos liens avec les intercommunalités et communes nous permettent d'agir sur les meilleurs leviers d'action intersectoriels sur la santé et ses déterminants. **L'échelon local** est le lieu privilégié d'action en promotion de la santé, au plus près de besoins des personnes, dans les milieux de vie (écoles, crèches, enseignement agricole, foyers et maisons d'enfants, établissements médico-sociaux, centres sociaux, ...), et au travers des dispositifs de politiques locales favorables à la santé. Cet échelon nous permet aussi de mettre au travail la place de l'hôpital et des soins de ville au sein des milieux de vie.

Le partenariat et l'intersectorialité sont des leviers essentiels de la promotion de la santé et de l'action efficace sur les déterminants de la santé. Nous les mobilisons au mieux au cœur de la vie des territoires, en impliquant tous les acteurs concernés par les projets. Cette ouverture à l'intersectorialité est nécessaire car les interlocuteurs sont multiples et variés. L'intersectorialité est donc un levier vers des environnements de vie et de travail favorables pour ne pas augmenter les ISS. L'enjeu est d'accompagner chacun à cheminer selon ce qui est important à ses yeux dans son contexte, en identifiant ses contraintes et ressources. Cette dynamique exclut de vouloir faire le bien des autres à leur place.

Nos pratiques professionnelles en promotion de la santé s'ancrent donc sur des territoires aux contextes spécifiques. Les protagonistes en possèdent une connaissance précieuse, qu'ils soient professionnels et/ou habitants. **Nos pratiques impliquent une reconnaissance mutuelle des expertises complémentaires de chacun :**

- ✓ **les acteurs de terrain professionnels, élus, bénévoles et/ou institutionnels,**
- ✓ **les publics** quels qu'ils soient,
- ✓ **et nos équipes,** quels que soient nos postes, mandats, métiers, fonctions.

L'expertise de notre association et sa nécessaire professionnalisation

L'évolution des politiques publiques de plus en plus exigeantes a façonné en miroir des acteurs de terrain de plus en plus compétents, et professionnalisés. L'activité de l'association est portée par des salariés, possédant un haut niveau de formation et de compétence. L'essentiel de nos effectifs de terrain est composé de chargés de projets possédant des Masters ou des doctorats en santé publique et promotion de la santé, en sciences humaines (sociologie, psychologie, etc...), ou en sciences infirmières.

Le développement des compétences des professionnels de notre association a été fortement lié avec besoins des populations et des professionnels avec lesquels nous travaillons. Le bagage académique est aujourd'hui un prérequis, mais s'évère insuffisant en entrée de carrière. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à l'accompagnement des jeunes professionnels qui nous rejoignent, en combinant tutorat, compagnonnage et activité en binôme afin de leur apporter le savoir-faire de terrain et la posture professionnelle qui ne peuvent s'apprendre sur les bancs de l'université.

Par ailleurs, la croissance de notre association nous a amené à travailler depuis quelques années la robustesse de nos processus de gestion (financière, ressources humaines, qualité, informatique, etc.). La compétence et l'engagement des personnels de notre siège sont mis au service des équipes de nos antennes locales. En complément, l'ensemble de l'équipe de direction et les responsables d'équipe sont mobilisés au quotidien pour supporter les équipes dans leurs missions, mettre en place les conditions du travail collectif, et accompagner chacun des salariés dans son parcours professionnel.

NOTRE SAVOIR-FAIRE

la méthodologie de projets au service des territoires

Une structure ressource pour les projets de santé

L'IREPS ARA est **une structure ressource pour les acteurs de terrain** (professionnels de l'éducation, du social, du médico-social, du soin), les collectivités (élus, agents), les étudiants, en matière d'accompagnement à la mise en place de projets favorables à la santé. Nous délivrons ainsi **une activité de conseil méthodologique, un service documentaire, et une offre de formation** afin de répondre aux demandes. Nous portons également depuis quelques années des fonctions **d'animations de collectifs et de réseaux d'acteurs, et d'appui à la mise en place de dispositifs de politiques locales.** Ceci représente un quart de notre activité.

Dans le même temps, **nous sommes aussi porteurs de projets de terrain**, et nous intervenons avec ces acteurs auprès des populations ou personnes qu'ils accompagnent (enfants, adolescents, personnes âgées ou en situation de handicap, personnes sous main de justice, personnes en situation de précarité ou en difficulté sociale, etc.). Ces projets représentent les trois quarts de notre activité. Ils ont souvent une double entrée thématique et populationnelle (par exemple « favoriser l'équilibre nutritionnel des enfants », ou « développer les compétences psychosociales des collégiens » ...) dans un territoire ou un milieu de vie donné.

Pour accompagner les acteurs dans la mise en place de ces projets de santé, la méthodologie de projets est le savoir-faire structurant de nos équipes, et la colonne vertébrale de notre activité de promotion de la santé.

Le partage des savoirs : produire, collecter et rendre accessible un bien commun

L'organisation autour des coordinations régionales des programmes thématiques et méthodologiques confère à l'IREPS ARA **une capacité d'analyse transversale des expériences menées**. En inscrivant cette pratique réflexive dans des enjeux pour larges de transfert de connaissances, **notre association contribue au développement des savoirs d'intervention en promotion de la santé**. Articulés aux savoirs académiques issues de la recherche et aux autres démarches de capitalisation des savoirs d'expérience, l'IREPS ARA intègre ces dimensions à ses activités et nourrit globalement l'amélioration des pratiques d'interventions des acteurs de terrain, en développant l'efficacité et l'efficience de leurs actions, dans une contribution de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Une approche territoriale du projet : fédérer les acteurs pour répondre aux besoins du territoire

Le **partenariat et l'intersectorialité** sont des leviers essentiels de la promotion de la santé et de l'action efficace sur les déterminants de la santé. Nous les mobilisons au mieux au cœur de la vie des territoires, en impliquant tous les acteurs concernés par les projets. Cette ouverture à l'intersectorialité est nécessaire car les interlocuteurs sont multiples et variés. L'enjeu est d'accompagner chacun à cheminer selon ce qui est important à ses yeux dans son contexte, en identifiant ses contraintes et ressources. Cette dynamique exclut de vouloir faire le bien des autres à leur place.

Nous construisons cette intersectorialité dans une **approche territoriale**, au plus près des réalités des terrain et des besoins des populations. Il peut s'agir d'un quartier défavorisé ou d'une commune où sont relevés des besoins de santé particuliers, ouvrant la voie à la mise en place d'un projet de promotion de la santé. Il peut aussi simplement s'agir d'une structure (école, ou centre social par exemple) accompagnant un public vulnérable. L'approche territoriale (espace géographique) et l'approche par structure (qui accueille et accompagne des personnes vulnérables) se complètent.

L'IREPS ARA veille à une prise en compte des inégalités sociales de santé dans la construction du projet, dans le choix des lieux d'intervention, et met en œuvre une démarche de priorisation des actions vers les publics accompagnés au regard de critères socio-économiques et d'indicateurs de santé.



Les 3 axes stratégiques 2019-2023

- **AGIR POUR PLUS D'ÉGALITÉ EN SANTÉ**
- **RENFORCER LA QUALITÉ DE NOTRE CŒUR DE MÉTIER**
- **LA COMMUNICATION AU SERVICE DE NOS PROJETS**



AGIR POUR PLUS D'ÉGALITÉ EN SANTÉ

L'engagement de l'IREPS ARA contre les inégalités sociales de santé



Les inégalités sociales de santé sont des différences de santé entre les groupes de population selon le statut social. Elles résultent des inégalités sociales et des rapports de pouvoir qui existent au sein de la société. Elles sont aujourd'hui toujours élevées dans notre pays et leur réduction est un enjeu majeur et une priorité de santé publique.

Par les stratégies qu'elle mobilise, la promotion de la santé est un puissant levier pour y participer. C'est pourquoi le nouveau projet associatif de l'IREPS ARA place la réduction des inégalités sociales de santé comme objet premier de l'association.

La feuille de route donne un cadre général pour renforcer la prise en compte et la réduction des inégalités sociales de santé au sein de l'IREPS ARA. De manière complémentaire, trois leviers concrets d'action contre les inégalités sociales de santé ont été identifiés et ont fait l'objet de fiches-action :

"Le nouveau projet associatif de l'IREPS ARA place la réduction des inégalités sociales de santé comme objet premier de l'association."

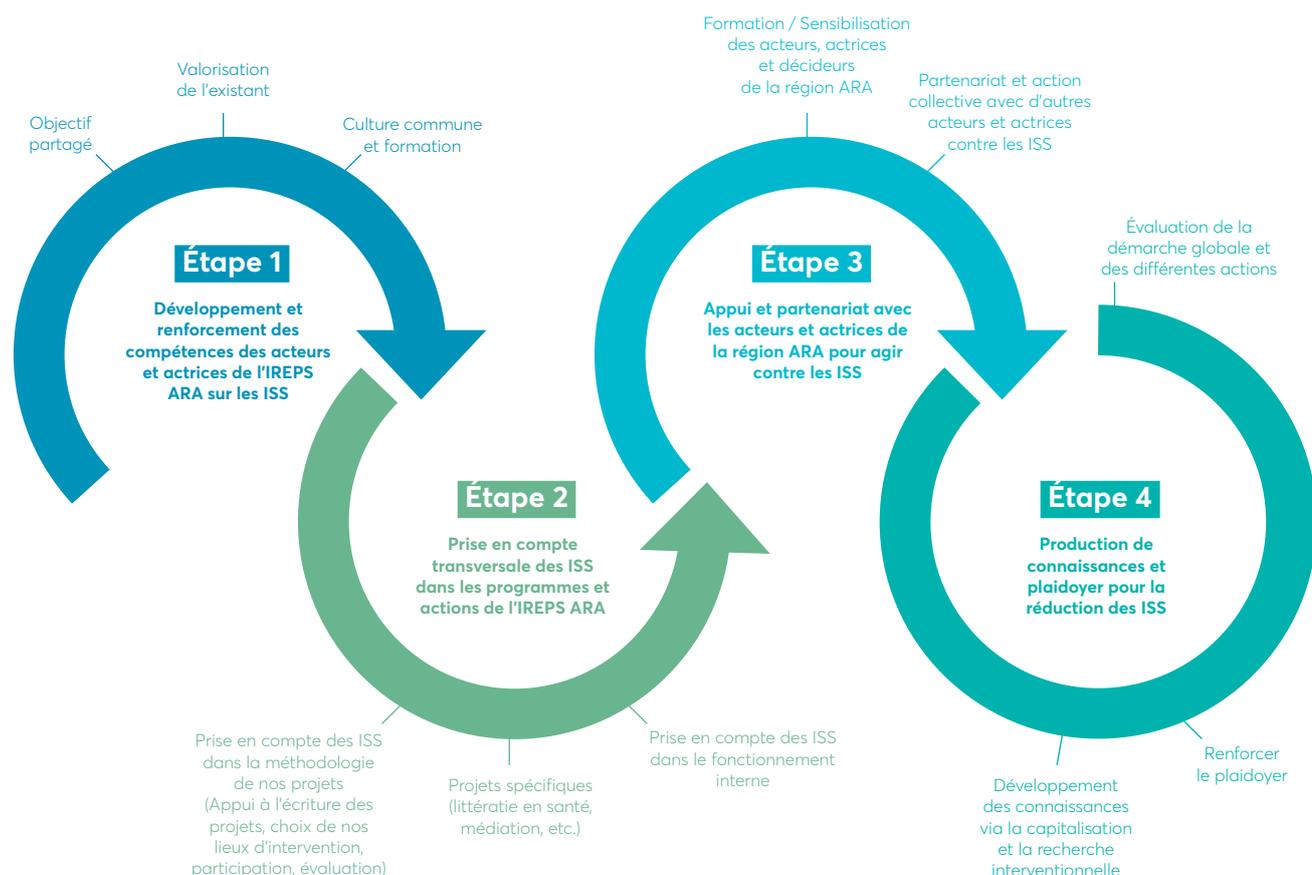
La littératie en santé : les difficultés de littératie sont un des facteurs qui expliquent le passage des inégalités sociales aux inégalités sociale de santé. Au-delà de difficultés individuelles, il s'agit surtout d'un problème de complexité et de manque d'accessibilité des institutions.

La participation et le développement du pouvoir d'agir : les inégalités sociales de santé résultent des inégalités sociales qui existent dans notre société. Celles-ci induisent des inégalités dans la possibilité pour les personnes d'être actrices des décisions qui les concernent, et donc de "maîtriser ce qui est important pour elles" (Le Bossé). La participation

et le renforcement du pouvoir d'agir sont un des leviers de la promotion de la santé pour agir sur ces inégalités, en renforçant la capacité des individus et des groupes à exercer un plus grand contrôle sur leur vie et leur santé.

Le choix de nos lieux d'intervention : pour participer à la réduction des inégalités sociales de santé, il est essentiel de les prendre en compte dans le choix de nos lieux d'intervention. Il s'agit d'appuyer les équipes de l'IREPS ARA sur cette prise en compte, en articulation avec les autres acteurs et actions sur les territoires et en associant données locales et savoirs professionnels. ■

UNE FEUILLE DE ROUTE 2020-2025 EN 4 ÉTAPES



3

leviers concrets et complémentaires d'actions contre les inégalités sociales de santé



FAVORISER LA LITTÉRATIE EN SANTÉ

Pour développer un environnement pro-littératie à l'IREPS ARA et auprès des professionnels en territoires

- Mettre en cohérence nos pratiques avec la littératie en santé.
- Accompagner les professionnels et les structures.
- Valoriser et communiquer.



S'ENGAGER DANS LA PARTICIPATION ET LE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Pour renforcer les pratiques participatives des professionnels et des publics

- Mener un état des lieux interne et externe sur les pratiques en matière de participation.
- Capitaliser les expériences et identifier des leviers d'action concrets.
- Développer un plaidoyer et intégrer de nouvelles approches participatives.



VEILLER AU CHOIX DES LIEUX D'INTERVENTION

Pour agir sur les inégalités sociales et territoriales de santé

- Cibler nos lieux d'intervention en fonction des bénéficiaires finaux qui en ont le plus besoin, au regard de critères socio-économiques.



Réalisation d'un guide qui permet de s'engager facilement dans une démarche pro active de ciblage.



RENFORCER LA QUALITÉ DE NOTRE CŒUR DE MÉTIER



Le cœur de métier de l'IREPS ARA s'appuie sur un socle commun d'activités ayant pour objectif de venir en appui aux acteurs de terrain en matière d'actions de santé. Ce socle d'activité doit leur permettre de monter en compétences et de devenir autonomes dans l'abord des questions de santé auprès des publics vulnérables qu'ils accompagnent. Cette mission de structure ressource est exigeante en ce qu'elle demande de la part de nos professionnels une actualisation régulière des connaissances et savoir-faire, ainsi qu'une réflexivité permanente de la part de l'IREPS ARA pour assurer la qualité de nos actions d'appui.

Notre premier enjeu est de conscientiser nos pratiques de formation, d'accompagnement méthodologique, de documentation, etc., dans la réalité de ce qu'elles recouvrent dans le travail quotidien de nos professionnels.

Notre deuxième enjeu est celui du partage de ces connaissances et savoirs d'intervention. Même s'il est vrai que l'expertise se raconte mal, nous avons néanmoins voulu de notre côté tenter de capter et capitaliser

la spécificité et la richesse de nos savoir-faire, pour en construire des référentiels de compétences transférables. Ces référentiels sont destinés à nos professionnels en interne, pour nourrir notre collectif de travail et accompagner les nouveaux arrivants, mais également à l'externe dans la visée de montée en compétences des acteurs.

Le troisième enjeu est celui de l'évaluation. La question de l'évaluation porte une dimension réflexive salutaire pour l'action de terrain et les politiques publiques. Elle ouvre la voie à des rétroactions qui la placent dans le champ de la complexité, qui ne s'accommode que peu de chiffres, mais davantage d'éléments de contexte, et de leviers et freins utiles à l'action.

"(...) travailler à la qualité de notre cœur de métier, dans une posture d'exploration permanente de nos acquis (...)."

En somme, travailler à la qualité de notre cœur de métier, dans une posture d'exploration permanente de nos acquis, permettra aux équipes de l'IREPS ARA de porter une attention éclairée à la légitimité et à l'utilité sociale de nos actions de promotion de la santé. ■



PAR NOS CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES (CAM) EN PROMOTION DE LA SANTÉ

Améliorer la qualité de nos accompagnements

- Harmoniser nos pratiques sur les CAM.
- Renforcer notre appui auprès des professionnels.
- Ancrer la spécificité de notre approche sur les CAM.



Réalisation d'un "Kit CAM"



PAR NOTRE DOCUMENTATION

Déployer une stratégie documentaire de l'IREPS ARA

- Réaliser un état des lieux de nos activités documentaires.
- Mener des enquêtes sur les usages, besoins et satisfaction des usagers.
- Concevoir un projet documentaire en privilégiant l'"aller vers" en direction de publics.



Nouveau portail doc'



PAR NOS FORMATIONS

Harmoniser nos visées et pratiques pédagogiques

- Consolider notre intention pédagogique.
- Se doter d'outils plus efficaces de gestion et de suivi qualité.
- Développer la formation à distance.



Réalisation d'un "Kit FORMATION"
Obtention de la certification Qualiopi



PAR NOS EVALUATIONS

Consolider nos pratiques en évaluation

- Renforcer nos compétences en évaluation autour d'un socle commun.
- Favoriser l'accès à un socle de ressources sur l'évaluation pour nos programmes.
- Favoriser et harmoniser la mise en place d'évaluations plus systématiques.



Guide et site web "L'évaluation en 7 étapes"

Grâce à une

APPROCHE TRANSVERSALE "SAVOIRS D'INTERVENTION"

Améliorer les pratiques en promotion de la santé de l'IREPS ARA par la mobilisation des savoirs d'intervention

- Sensibiliser les salariés.
- Créer et diffuser des supports adaptés.
- Favoriser l'appropriation.
- Etre force de proposition sur les modalités d'intervention.



Sites web "Savoirs d'intervention"
Guide des "Bonnes idées et pratiques prometteuses" (BIPP)
Outils d'évaluation du partenariat

LA COMMUNICATION AU SERVICE DE NOS PROJETS



Quelle qu'elle soit verbale ou non verbale, la communication peut se définir par les interactions permettant la transmission d'un message. Elle a surtout pour vocation, à l'image de son étymologie, de "mettre en lien".

En promotion de la santé, cette mise en lien peut contribuer à toutes les étapes de la réalisation d'un projet : informer, sensibiliser, soutenir des activités, renforcer des dynamiques, valoriser des résultats obtenus. Au-delà de l'information, la communication constitue un vecteur essentiel pour asseoir le positionnement de l'IREPS ARA dans le paysage de la santé et pour maintenir un lien privilégié avec les acteurs du territoire.

Parce que le fort développement de l'IREPS ARA, en termes d'activités et d'implantation territoriale, vient rencontrer des modes de communication en mutation, avec le numérique notamment, la communication interne et externe est donc devenue un enjeu majeur pour porter notre mission en promotion de la santé. ■

*"(...) informer,
sensibiliser,
soutenir des
activités, renforcer
des dynamiques,
valoriser des résultats
obtenus."*





COMMUNICATION EXTERNE

Mieux communiquer auprès de nos publics, partenaires et financeurs

- Clarifier nos enjeux, notre image et notre positionnement.
- Communiquer avec une vision collective et de façon proactive.
- Définir nos processus et accompagner les équipes.



COMMUNICATION INTERNE

Fluidifier la transmission de l'information en interne et renforcer la cohésion d'équipe

- Clarifier nos besoins en communication interne
- Favoriser entre les salariés le partage d'informations et d'expériences
- Favoriser la cohésion d'équipe et l'intégration des nouveaux arrivants.

ELABORER ET METTRE EN OEUVRE D'UNE STRATÉGIE GÉNÉRALE DE COMMUNICATION DE L'IREPS ARA



En externe :
Quelle image de l'IREPS ARA ont nos publics, partenaires et financeurs.

"3 mots qui qualifient l'IREPS ?"

Les réponses de nos publics et partenaires



10 termes les plus cités (nombre occurrences)

Formation | Ressources | Santé | Documentation | Information | Prévention | Professionalisme | Promotion de la santé | Compétence | Disponibilité

En interne :
Les représentations qu'ont les salariés de l'IREPS ARA, de la communication et de leur rôle sur la communication.

"Quels sont les 3 mots qui vous viennent spontanément l'esprit pour qualifier l'IREPS ARA ?"

Les réponses des salariés

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| "Expertise
Compétences
Professionalisme
Ressources
Service" | "Bienveillance
Accueil
Écoute
Contact humain
Échange
Équipe" |
| "Adaptabilité
Dynamisme
Disponibilité
Réactivité" | "Association
Justice sociale
Valeurs" |
| "Territoires
Réseau
Implantation
Local
Proximité/proche du territoire" | "Accompagnement
Soutien" |



Réalisation d'un état des lieux en communication pour identifier :



Et après ?

Ce projet associatif présente ainsi tout le foisonnement et la richesse des travaux engagés au sein de de l'IREPS ARA depuis maintenant 3 ans. Il est également le témoin de la démarche réflexive qui soutient nos actions, de la cohérence globale de nos pratiques et de la liberté de nos interventions. A travers lui, l'IREPS ARA réaffirme son statut associatif, son positionnement dans les territoires et son cadre de valeurs.

L'IREPS ARA continuera toujours à avoir un rôle d'accompagnement du déploiement des politiques publiques actuelles, notamment grâce à son positionnement spécifique unique d'association régionale généraliste en promotion de la santé, avec la lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé comme point d'ancrage.

Ce rapport reste un "point à date" (...). Ces travaux ne sont en effet pas figés ; ils évoluent au gré des besoins identifiés sur les territoires et des réflexions internes.

Ce rapport reste un "point à date" des réflexions collectives et participatives des équipes de l'IREPS ARA engagées pleinement dans ce projet (salariés, direction et conseil d'administration). Ces travaux ne sont en effet pas figés ; ils évoluent au gré des besoins identifiés sur les territoires et des réflexions internes. Tout en continuant la mise en œuvre des feuilles de route et des fiches actions présentées dans le présent rapport, deux axes stratégiques supplémentaires vont maintenant émerger : la diversification de financements (cadre éthique, préfiguration en interne...) et le plaidoyer (stratégie et outils). Ces deux axes sont essentiels pour notre association, pour continuer à apporter un travail efficace et de qualité pour les besoins en territoire, et pour répondre aux enjeux futurs.

Les différents groupes de travail des axes stratégiques ont ainsi déjà prévu de continuer leur réflexion et d'intégrer les nouveaux arrivants qui le souhaitent. Le projet associatif de l'IREPS ARA continuera à évoluer, notamment dans une 2e phase de 5 ans à partir de 2024. ■

